

### 5.3.6.3 Perception du projet depuis les bourgs principaux et leurs accès

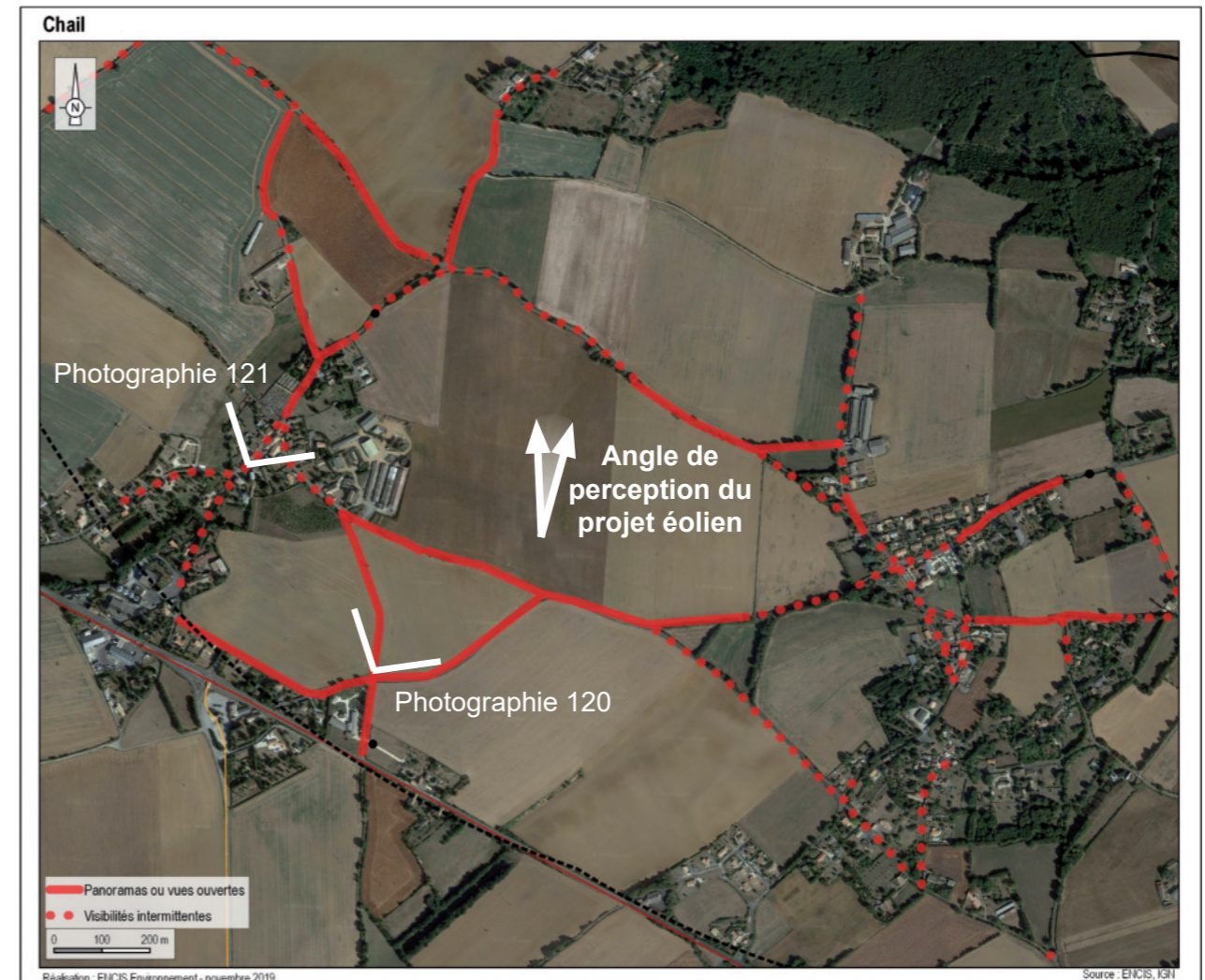
#### Bourgs

Comme vu dans l'état actuel du paysage, l'aire d'étude rapprochée comporte 2 bourgs notables : Chail et Saint-Vincent-la-Châtre. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur la «Carte 57 : Évaluation des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate.», page 205.

#### Chail (513 hab. en 2015 selon l'INSEE)

Le village est localisé au sud de l'AEI et à proximité du tracé de la D948. Il est constitué de deux noyaux reliés par deux routes communales. L'église de Chail, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, est située dans l'ensemble le plus à l'ouest.

Depuis l'habitat même, les visibilitées sont généralement atténuées par le bâti ainsi que par la trame végétale généralement dense qui accompagne le lieu de vie (Vue 22 et Vue 30 du carnet de photomontages). Les visibilitées sont plus franches depuis les limites, au niveau des routes communales de desserte du lieu de vie (Vue 20, Vue 24 et Vue 31 du carnet de photomontages). Des perceptions sont également identifiées depuis les abords de l'église, au niveau du noyau le plus à l'ouest (Vue 25 et Vue 27 du carnet de photomontages). A proximité des entrées et sorties de village, le projet éolien apparaît assez distinctement au-dessus du bois de la Garde situé à mi-distance (Vue 28 du carnet de photomontages). **L'impact du projet sur le village de Chail est évalué comme modéré.**



Carte 55 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Chail (source : Géoportail).



Photographie 120 : Vue sur le projet éolien depuis le sud du hameau de Chail, à proximité du tracé de la D948 (Vue 20 du carnet de photomontages).